OCOM M121.03 – FAIRE DES NOEUDS ET DES BRÊLAGES

1. **Rendement :** Faire des noeuds et des brêlages

2. **Conditions :**

   a. Éléments fournis :

      (1) divers types de cordage,

      (2) du cordage pour faire des noeuds,

      (3) de la supervision,

      (4) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d' entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme :** Le cadet doit faire les noeuds et les brêlages suivants :

   a. un demi-noeud (noeud simple),

   b. un noeud plat (noeud plat),

   c. un noeud en huit,

   d. un noeud en huit double (un noeud en huit doublé ou tricoté),

   e. une demi-clé à capeler,

   f. une demi-clé.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les types de cordage et leurs utilisations communes, y compris : a. les fibres naturelles, telles que : 1. le chanvre, 2. la manille, 3. le sisal, 4. le coton, 5. la fibre de coco; b. les matériaux synthétiques, tels que : 1. le nylon, 2. le polypropylène, 3. le polyester.	Exposé interactif	10 min	A0-004 (pp. 5-9 to 5-19) C2-007 (pp. 16–25)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Expliquer la façon d'entretenir le cordage, y compris : a. l'exposition aux rayons du soleil, b. la contamination par la fumée ou chimique, c. l'entreposage, d. l'usure normale, e. le lavage et le séchage.	Exposé interactif	5 min	A0-004
PE3	Expliquer et démontrer comment nouer les noeuds et les brêlages suivants, et demander aux cadets se pratiquer : a. un demi-noeud (noeud simple), b. un noeud plat (noeud plat), c. un noeud en huit, d. un noeud en double-huit (un noeud en huit doublé ou tricoté, ou boucle avec noeud en huit sur le double), e. une demi-clé à capeler, f. une demi-clé.	Démonstration et exécution	65 min	C2-007 (pp. 38, 44, 58, 98, 104, 167-168)

5. **Durée :**

a.	Introduction / Conclusion:	10 min
b.	Interactive Lecture:	15 min
c.	Demonstration and Performance:	65 min
d.	Total:	90 min

6. **Justification :**

a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 et le PE 2 afin d'initier les cadets aux types de cordages et à leur entretien.

b. La méthode par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 3 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment faire divers noeuds tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

7. **Documents de référence :**

a. A0-004 B-GN-181-105/FP-E00 DMPPD 9-4. (1997). *CFCD 105 fleet seamanship rigging and procedures manual.* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

b. C2-007 0-7858-1446-9 Pawson, D. (2001). *Pocket guide to knots and splices.* Chartwell Books, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ) approprié à la salle de classe ou au secteur d'entraînement,

b. de la corde pour faire des noeuds.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

9. **Matériel d'apprentissage :**De le corde pour faire des noeuds.
10. **Modalités de contrôle :**Aucune.
11. **Remarques :**
    a. Dans la mesure du possible, l'instructeur démontrera divers cordages naturels et synthétiques.
    b. Les cadets doivent avoir l'occasion de faire des noeuds pendant l'EEC de campement.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.